



VOS ASSURANCES

■ Assurance Santé

La Caisse d'Épargne vous propose Garanties Santé⁽¹⁾, la complémentaire santé qui, à partir de 9,25 €/mois⁽²⁾ (régime local Alsace-Moselle) ou 14,99 €/mois⁽²⁾ (régime général), permet :

- **de ne pas avancer de frais** grâce au tiers payant (auprès des professionnels acceptant ce service).
- **d'être remboursé des frais de santé en 48 h** dès réception du dossier complet.

■ Assurance Habitation

L'assurance multirisque «Assurance Habitation⁽¹⁾» propose pour les moins de 29 ans des formules **à partir de 7,02 €/mois⁽³⁾** avec toutes les garanties essentielles⁽⁴⁾ : responsabilité civile, incendie, dégâts des eaux....

Et en plus, vous pouvez bénéficier d'une réduction de 10 % si l'un de vos parents détient un contrat Assurance Habitation à la Caisse d'Épargne pour sa résidence principale⁽⁵⁾.

(1) Assurance Habitation et Garanties Santé sont des contrats assurés par BPCE Assurances IARD, Société anonyme au capital social de 61 996 212 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 350 663 860, entreprise régie par le Code des assurances ayant son siège social au 7, promenade Germaine Sablon 75013 Paris. Voir limites, conditions et exclusions prévues aux conditions générales, particulières ou notice d'informations.

(2) Tarif en vigueur au 01/01/2023 pour un contrat Garanties Santé Côté JE Formule 1 pour les moins de 20 ans. Selon les conditions, limites et exclusions des engagements contractuels en vigueur.

(3) Tarif en vigueur au 01/01/2023 pour un logement d'une pièce et une franchise de 250 euros. Selon les conditions, limites et exclusions des engagements contractuels en vigueur.

(4) Selon conditions, limites et exclusions prévues aux conditions générales et particulières en vigueur.

(5) Le bonus famille est appliqué sur le tarif Assurance Habitation (hors garanties d'Assistance). Bonus accordé à l'assuré si l'un de ses parents détient un contrat multirisque habitation proposé par la Caisse d'Épargne pour sa résidence principale.



Prenez rendez-vous directement en scannant le QR code ci-contre.

Plus d'infos sur :

www.caisse-epargne.fr/grand-est-europe*

* Les coûts de connexion à notre site Internet sont ceux fixés selon votre opérateur.



**CAISSE
D'ÉPARGNE**
Grand Est Europe
Vous être utile.



Document à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle. Offres soumises à conditions.

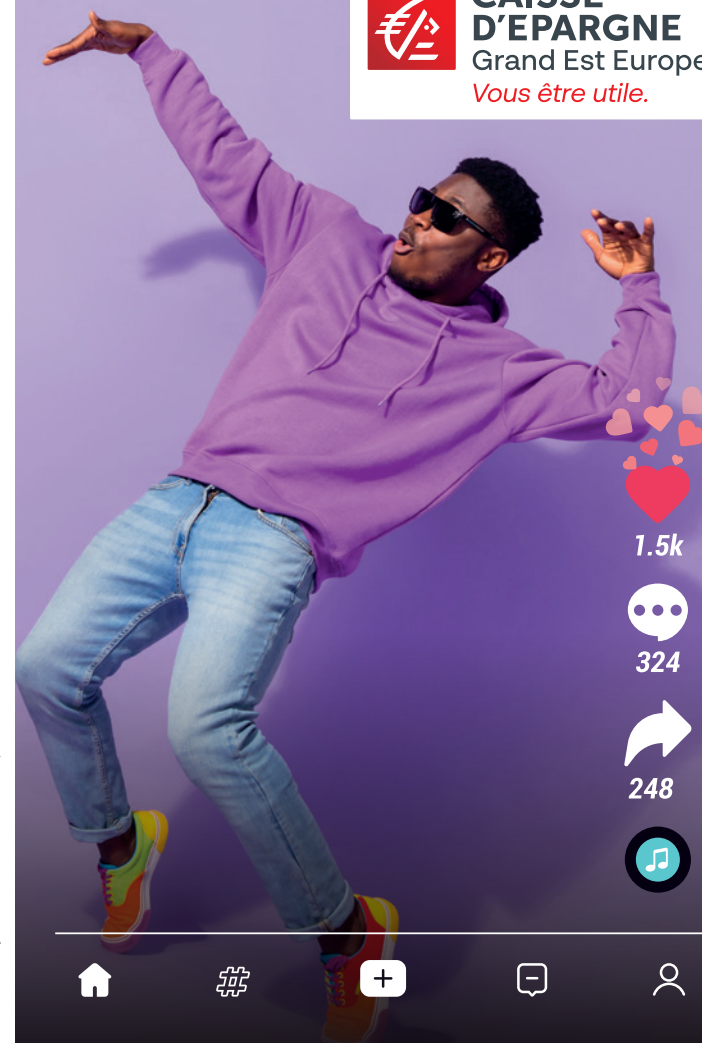
CEGEE, Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, société anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance au capital de 681.876.700 € - siège social à STRASBOURG (67100), 1, avenue du Rhin - 775 618 622 RCS STRASBOURG - immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 004 738. • Crédit photo : AdobeStock. Impression : Vagner Graphic. 05/2023.

Nos offres endiablées pour rythmer vos études

Des nouvelles comme ça, ça se danse !



**CAISSE
D'ÉPARGNE**
Grand Est Europe
Vous être utile.



1.5k



324



248



Offre exceptionnelle :

**Votre Carte Visa Classic
GRATUITE⁽¹⁾⁽²⁾ pendant
la durée de vos études !**



BON PLAN ÉTUDIANTS !

Avec les Formules, en plus de votre carte bancaire⁽¹⁾ vous bénéficiez d'un ensemble de services essentiels pour **faciliter la gestion de votre compte :**

- L'accompagnement d'un conseiller Caisse d'Épargne.
- Une autorisation de découvert adaptée⁽²⁾.
- L'abonnement aux services de banque à distance
- Le paiement mobile sécurisé, avec la possibilité d'utiliser votre carte dans ApplePay ou Samsung Pay.
- Des services d'épargne automatique
- ...



Choisissez la Formule qui correspond le mieux à vos besoins. Plus d'informations auprès d'un conseiller Caisse d'Épargne ou sur www.caisse-epargne.fr*

* Les coûts de connexion à notre site Internet sont ceux fixés selon votre opérateur.

(1) Offre réservée aux 18-28 ans inclus, valable jusqu'au 31/12/2023, après étude de votre dossier et sous réserve de son acceptation par la Caisse d'Épargne, pour toute 1^{ère} souscription à une offre groupée de services Formule Individuelle Confort, associée à l'ouverture d'un compte de dépôt avec la fourniture d'une carte de débit Visa Premier (carte de paiement internationale à débit immédiat ou différé, non commercialisée auprès des mineurs); coût de cette Formule à 1€ par mois pendant la durée du cursus scolaire (jusqu'à 28 ans révolus), puis coût selon tarification en vigueur, renseignez-vous en agence ou sur www.caisse-epargne.fr/grand-est-europe/ (les coûts de connexion à notre site Internet sont ceux fixés selon votre opérateur). Non cumulable avec toute autre offre promotionnelle.

(2) Après étude de votre dossier et dans la limite du montant maximum défini par votre banque et sous réserve d'acceptation de cette dernière. Les périodes de découvert ne peuvent excéder chacune 30 jours consécutifs, le compte devant redevenir créditeur entre chaque période. Service non commercialisé auprès des mineurs.

Les offres présentes sur ce document sont réservées aux étudiants sur présentation d'un justificatif de scolarité.

Taux Annuel Effectif Global fixe : 0 %
Montant total dû par l'emprunteur : 5 000 €
12 mensualités de 1,35 €
puis 60 mensualités de 83,33 €
Un crédit vous engage et doit être remboursé,
vérifiez vos capacités de remboursement avant
de vous engager.



Un **prêt étudiant, avec possibilité de personnaliser vos remboursements, à 0 % TAEG fixe jusqu'à 5 000 €⁽¹⁾** pour financer les frais liés à vos études : frais de scolarité mais aussi l'achat de matériel informatique ainsi que les frais de logement et de transport.

Exemple⁽¹⁾ : pour un Prêt Etudiant⁽¹⁾ de 5 000 € sur 72 mois au taux débiteur annuel fixe de 0 %, 12 mensualités de 1,35 € puis 60 mensualités de 83,33 €. Taux Annuel Effectif Global fixe de 0 %. Frais de dossier de 0 €. Coût de l'assurance emprunteur de groupe facultative : 1,35 € par mois⁽²⁾ qui s'ajoute à la mensualité et montant total dû au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt : 97,20 €. Taux annuel effectif de l'assurance : 0,55 %. Montant total dû par l'emprunteur, hors assurance facultative : 5 000,00 €.

(1) Exemple donné à titre indicatif, sans valeur contractuelle. Prêt sous réserve d'acceptation par votre Caisse d'Épargne et après expiration du délai légal de rétractation. Taux valable pour toute demande de prêt comprise entre 500 et 5000 € avec possibilité de personnaliser vos remboursements. Prêt remboursable sur une durée comprise entre 4 et 60 mois. Les intérêts sont pris en charge par la Caisse d'Épargne. Offre réservée aux étudiants âgés de 18 à 28 ans pour tout nouveau prêt étudiant. Offre valable à compter du 01/04/2023 et soumise à conditions. Taux susceptible de variations. Renseignez-vous auprès de votre conseiller.

(2) Pour le prêt cité ci-dessus et pour un client de 20 ans assuré en Décès et en Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) et en Incapacité Totalité de Travail (ITT). Le coût mensuel de l'assurance dépend des garanties offertes, de l'âge et des conditions de santé de l'emprunteur. Renseignez-vous en agence. L'assurance emprunteur est un contrat d'assurance de groupe CNP Assurances et BPCE Vie, entreprises régies par le code des assurances.

Taux Annuel Effectif Global fixe : 1,41 %
Montant total dû par l'emprunteur : 10 360,20 €
Votre mensualité de 172,67 €
Un crédit vous engage et doit être remboursé,
vérifiez vos capacités de remboursement avant
de vous engager.



Pour poursuivre ses études, entre un loyer et les frais divers, c'est un sacré budget : pour les financer, la Caisse d'Épargne vous propose un **prêt étudiant à 1,41 % TAEG fixe jusqu'à 60 000 €⁽¹⁾**.

Exemple⁽¹⁾ : pour un Prêt Etudiant⁽¹⁾ de 10 000 € sur 60 mois au taux débiteur annuel fixe de 1,40 %, 60 mensualités de 172,67 €. Taux Annuel Effectif Global fixe de 1,41 %. Frais de dossier de 0 €. Coût de l'assurance emprunteur de groupe facultative : 2,70 € par mois⁽²⁾ qui s'ajoutent à la mensualité et montant total dû au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt : 162 €. Taux annuel effectif de l'assurance : 0,63 %. Montant total dû par l'emprunteur, hors assurance facultative : 10 360,20 €.

(1) Exemple donné à titre indicatif, sans valeur contractuelle. Prêt sous réserve d'acceptation par votre Caisse d'Épargne et après expiration du délai légal de rétractation. Taux valable pour toute demande de prêt comprise entre 2 000 et 60 000 € remboursable sur une durée comprise entre 4 et 120 mois. Offre réservée aux étudiants âgés de 18 à 28 ans pour tout nouveau prêt étudiant. Offre valable à compter du 01/04/2023 et soumise à conditions. Taux susceptible de variations. Renseignez-vous auprès de votre conseiller.

(2) Pour le prêt cité ci-dessus et pour un client de 20 ans assuré en Décès et en Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) et en Incapacité Totalité de Travail (ITT). Le coût mensuel de l'assurance dépend des garanties offertes, de l'âge et des conditions de santé de l'emprunteur. Renseignez-vous en agence. L'assurance emprunteur est un contrat d'assurance de groupe CNP Assurances et BPCE Vie, entreprises régies par le code des assurances.